

Affaires générales

Jean-Luc Crucke sur « La réforme des circonscriptions électorales »

Le 07 novembre dernier, le Ministre-Président indiquait que le dossier "avançait bien et que nous devons bientôt disposer d'une proposition qui devrait encore faire l'objet de certaines vérifications techniques, juridiques et administratives", espérant pouvoir venir devant le Parlement "avec un texte durant le premier trimestre 2017"

Les congés ont-ils été mis à profit pour que le Ministre-Président puisse à présent disposer de la proposition attendue ?

Le cas échéant, peut-il en préciser les contours ? A défaut, comment expliquer le retard et l'échéance du premier trimestre est-elle encore tenable ?

Récemment, le bourgmestre de Lessines, ardent militant de l'intégration de sa commune et de celles de Silly et Enghien à la Wallonie Picarde, déclarait, dans la presse, qu'il sortirait du bois au début de l'année 2017 et qu'il n'hésiterait pas à saisir la Cour Constitutionnelle à défaut d'un nouveau découpage des arrondissements hennuyers ! Le Ministre-Président a-t-il eu un contact personnel avec l'intéressé ? Dispose-t-il d'informations sur un éventuel recours ? Quel en serait le fondement ?

Pierre-Yves JEHOLET sur les panneaux rétro-éclairés

Lors de votre dernière interview accordée au Trends, vous avez annoncé la suppression de tous les panneaux rétro-éclairés parce qu'ils consomment beaucoup et qu'aucune entreprise wallonne ne les produit.

Les réactions ne se sont pas fait attendre : Touring a tout d'abord jugé votre décision de très mauvaise, la Flandre l'a également condamnée et ensuite, c'est votre Ministre des travaux publics, lui-même, qui vous rétorquait que « les trois quarts des panneaux lumineux installés en Belgique sont fabriqués en Wallonie ».

Suite à cette polémique, votre cabinet a rétro-pédalé en annonçant que ce n'était qu'une hypothèse.

Pourriez-vous clarifier vos propos ? Pourquoi annoncer d'avoir pris une telle décision alors que votre cabinet affirme le contraire ? Allez-vous adopter la même attitude pour tout ce qui n'est pas produit en Wallonie ?

Pierre-Yves JEHOLET sur la politique commerciale de la Wallonie dans le secteur de l'armement

Je l'ai souvent répété, le sujet du commerce des armes doit être abordé avec prudence car il revêt à la fois un volet éthique et économique.

C'est justement votre propension à mettre à mal cet équilibre qui me fait réagir aujourd'hui. Dans le cadre du CETA, vous n'avez eu de cesse de répéter que les droits de l'homme et que l'éthique étaient fondamentaux. De plus, concernant l'accord avec le Vietnam, c'est une nouvelle fois les droits de l'homme qui sont en ligne de mire. Mais lorsque l'on aborde le sujet du commerce des armes avec l'Arabie saoudite, on nous rétorque qu'il y a des enjeux économiques et que si la Wallonie ne vend pas d'armes, d'autres le feront. Vos propos à géométrie variable nous interpellent, notamment par rapport à la défense des intérêts wallons.

De plus, des spécialistes ont une nouvelle fois attiré l'attention sur la possibilité que la Belgique soit tenue responsable pour les activités commerciale de la Wallonie avec l'Arabie saoudite et qu'elle soit dès lors poursuivie devant la Cour internationale de justice (CIJ). En effet, il s'avère que l'Arabie saoudite semble de plus en plus être montrée du doigt dans le conflit au Yémen. Les experts s'accordent à dire que la Région wallonne devrait à tout le moins appliquer le principe de précaution. C'est précisément là que le bât blesse. Ce principe, vous l'avez défendu et porté haut et fort lors des débats sur les traités commerciaux. Que constatons-nous ? Rien ne bouge.

Pour cette raison, nous pensons qu'il est temps de débattre publiquement de ce dossier, sans tabous ni surenchères, mais avec volontarisme et détermination. Quelle est votre position sur le sujet et que répondez-vous aux inquiétudes quant à la possibilité que la Belgique soit poursuivie devant la CIJ ? Si nous ne nous saisissons pas de cette problématique, d'autres pourraient le faire avant nous et nous risquerions d'être pénalisé de ne pas avoir agi, tant sur le volet éthique qu'économique.